

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 11/06/2025

Ambition France Transports : les opérateurs de bornes de recharge de Mobilians appellent à une stratégie lisible et soutenable pour l'électromobilité

Les opérateurs de bornes de recharge, représentés au sein de Mobilians, saluent la démarche initiée par le Premier ministre, François Bayrou, de lancer la Conférence nationale Ambition France Transports, qui a pour but de poser les fondements d'un modèle d'investissement pérenne, sobre et adapté aux défis actuels des mobilités. Cependant, Mobilians note qu'à ce stade, les débats n'ont pas réellement abordé les défis du déploiement et du financement des infrastructures de recharge, alors qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour accélérer l'électrification du parc roulant.

Compte tenu du contexte institutionnel qui reste instable sur les objectifs publics fixés pour l'électromobilité – projet de clause de revoyure à Bruxelles fin 2025, projet de réglementation européenne sur le verdissement des flottes, etc. – les opérateurs de recharge au sein de Mobilians rappellent qu'il est plus que jamais important d'avoir en cette année 2025 une trajectoire lisible pour l'électromobilité en France et en Europe.

La transition vers une mobilité décarbonée ne pourra pas s'opérer sans une politique volontariste en faveur de l'électrification. Alors que le transport représente encore plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre, la mobilité électrique s'impose comme l'un des leviers les plus efficaces pour atteindre les objectifs climatiques. Mais son essor suppose une stratégie d'investissement claire, équitable et lisible sur le long terme. Or, il apparaît dans les dernières actualités du débat institutionnel, avec notamment une probable révision des objectifs d'émissions de CO₂, que la stratégie n'est plus aussi lisible qu'auparavant.

Les opérateurs de la recharge, fédérés au sein de Mobilians, considèrent que l'année 2025 est clé pour mener les investissements nécessaires au développement du réseau. Parmi les opportunités pour poser un état des lieux et avancer des propositions en la matière, la Conférence Ambition France Transports constitue l'enceinte idéale. A ce stade, pourtant, peu de propositions émergent de la part du Gouvernement et des parties prenantes, alors que les attentes sont importantes. Mobilians espère que les prochaines semaines pourront favoriser des réflexions et propositions sur ces sujets majeurs.

Accès à la dette : un levier clé pour soutenir le déploiement

Les acteurs de la recharge s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire vivre l'objectif des 400.000 points de recharge ouverts au public d'ici 2030, réaffirmé lors du plan gouvernemental annoncé au mois de mai, et assurer les investissements nécessaires au développement du réseau.

Installer ces nouveaux équipements, moderniser les stations existantes et adapter le réseau aux besoins futurs représentera un effort d'investissement supérieur à 8 milliards d'euros. Dans un contexte budgétaire contraint, les adhérents de Mobilians plaident pour une limitation du recours aux subventions publiques, au profit d'un modèle basé sur un accès facilité à la dette. L'endettement favorise ainsi notamment l'indépendance capitalistique des opérateurs et leur souveraineté.

Accroître l'accès au financement bancaire ou obligataire pour les acteurs de la recharge est une condition nécessaire à l'atteinte des objectifs fixés dans les délais attendus. Il est essentiel que la puissance publique reconnaisse la maturité du secteur et favorise sa capacité d'accès au financement.

Un cadre de rentabilité et d'investissements à stabiliser

À horizon 2035, il faudra multiplier par six la capacité des stations de recharge sur autoroutes, avec près de 30 000 points de charge à déployer sur le réseau national. Les opérateurs de la recharge plaident pour que ces investissements soient soutenus par une réallocation intelligente des recettes de la tarification routière, notamment via les péages, suivant une logique de « pollueur-payeur ».

Le soutien à la recharge des poids lourds, encore embryonnaire, doit également faire l'objet d'un plan national à part entière : 12 000 points de recharge devront être installés d'ici 2035 sur les axes principaux pour permettre la bascule du fret vers l'électrique.

Pour atteindre les objectifs, il est indispensable de favoriser un cadre réglementaire et fiscal qui soit stable. Le modèle économique de la recharge repose souvent sur le financement en tiers-investissement, avec des risques de fréquentation portés par les opérateurs. Pour maintenir cette dynamique, la stabilité est essentielle, avec la prorogation de mesures qui ont fait leurs preuves : pérennisation de la TIRUERT, mais également poursuite du Programme Advenir, qui sont des piliers essentiels à l'accélération du déploiement de points de recharge.

Garantir la compétence, soutenir l'industrie française

Les installations IRVE doivent rester entre les mains de professionnels qualifiés. Les opérateurs de la recharge de Mobilians alertent sur les formations accélérées non reconnues qui prolifèrent, parfois avec le soutien de fonds publics. La montée en puissance du réseau ne peut s'affranchir d'exigences strictes de sécurité, de professionnalisation et de qualité de service.

Au-delà, la France dispose d'un tissu industriel compétent (fabricants, opérateurs, installateurs) qu'il convient de préserver. Sans politique industrielle claire, le risque est grand de voir la filière basculer entre les mains d'acteurs étrangers, comme cela s'est produit dans d'autres secteurs stratégiques.

L'électrification du parc automobile, un enjeu prioritaire pour la décarbonation des transports

Enfin, les acteurs de la recharge rappellent que la mobilité électrique n'est pas une fin en soi, mais un levier au service d'une mobilité durable, inclusive et accessible à tous. Cela implique de renforcer la complémentarité entre recharge publique et privée, d'accélérer le déploiement en copropriété via des raccordements simplifiés, et de généraliser la recharge intelligente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones peu denses et rurales.

Le développement des infrastructures de recharge ne prendra tout son sens que s'il s'accompagne d'une accélération du verdissement du parc roulant. Mobilians appelle le Gouvernement à maintenir les dispositifs incitatifs à l'achat de véhicules électriques, et sera très vigilant à la bascule qui sera opérée pour le bonus écologique, avec un prochain financement par les Certificats d'Economie d'Energie. En effet, la massification de ces dispositifs devra être accompagnée pour assurer leur mise en œuvre opérationnelle et anticiper toute complexité pour les usagers comme pour les professionnels, qui risquerait d'avoir un impact conséquent sur la vente de véhicules électriques.

Comme le rappelle Alain Rolland, Président des métiers de la recharge chez Mobilians : « L'électrification est un mouvement de fond. Pour qu'elle bénéficie à tous les territoires, elle doit s'appuyer sur des infrastructures fiables, accessibles, interopérables et soutenables économiquement. Suite aux annonces du Gouvernement en ce mois de mai, et alors que la Conférence Ambition France Transports poursuit ses réflexions, nous attendons une stratégie lisible et claire, ainsi qu'un cadre fiscal stable, pour atteindre l'ambition affichée de 400.000 points de recharge ouverts au public d'ici 2030 ».

À propos de MOBILIAN

MOBILIAN est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIAN défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.